

Filière initiale

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF



RNCP: 13711 - code CPF: 249037



Durée:

211 heures en centre



Positionnement:

28/11/2020



Lieu de la formation :

CREPS d'Aix-en Provence (13)



Effectifs max:

20 stagiaires



<u>Date limite</u> <u>d'inscription</u>:

31/10/2020



<u>Tarifs et</u> Financement :

Frais d'inscription	20,00 €
Licence Animateur EPGV	41,50 €
Frais Pédagogiques	15,00 € / heure ⁽¹⁾
Aide COREG à la Formation	OUI ⁽²⁾
Aide CODEP à la Formation	OUI (2)
Réservations Groupées	OUI

(1) soit 3 090,00 € pour une formation complète sans allégement (après positionnement)

(2) Sous certaines conditions

Descriptif du métier d'animateur :

Le titulaire du CQP ALS propose une activité physique et sportive d'initiation, de découverte, diversifiée et adaptée aux possibilités de tous visant prévention, santé, bien-être, incitation à la pratique et maintien de la forme dans une dimension éducative et ludique en permettant l'expression de chacun dans le respect et l'acceptation d'autrui.

Le CQP ALS option AGEE s'adresse aux personnes qui souhaitent exercer une fonction d'animation d'encadrement sportif et facilite l'accès aux autres diplômes professionnels. Il constitue le premier niveau de qualification professionnelle de la filière "Activités Physiques pour Tous" et "Activités Gymniques de la Force et de la Forme".

L'animateur de Loisir Sportif exerce son activité dans toutes les structures du champ de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS). Il peut être amené à exercer son activité au sein des :

- · accueils de loisirs et séjours de vacances
- bases de loisirs
- · centres de vacances
- · collectivités territoriales
- comités d'entreprises
- · maisons de retraite et EHPAP

Le titulaire du CQP ALS intervient auprès de tout type de public, en cours collectif, quelle que soit l'option choisie. Il assure en autonomie le face à face pédagogique.

Les activités encadrées par le titulaire du CQP ALS relève du cadre réglementé des activités physiques et sportives au sens du Code du Sport. De ce fait, toute personne désirant exercer la fonction «d'Animateur de Loisir Sportif» doit en faire préalablement la déclaration au Préfet du département dans laquelle elle compte exercer son activité à titre principal. (R212-85 du Code du Sport).

La déclaration est renouvelée tous les 5 ans. Il appartient au Préfet de délivrer une carte professionnelle à tout déclarant, titulaire du certificat de qualification professionelle d' «Animateur de Loisir Sportif» en application des dispositions de l'article R212-86 du Code du Sport, à l'exclusion des personnes ayant fait l'objet de l'une des condamnations ou mesures mentionnées aux articles L.212-9 et L.212-13.

La carte professionnelle mentionne les conditions d'exercice pour le titulaire du CQP ALS :

« Encadrement en autonomie par la découverte et l'animation des activités liées à l'option ».

Public:

• toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et de l'animation des activités physiques et sportives.

Pré-requis :

- être agé de 16 ans minimum ;
- être titulaire du PSC1 (Premiers Secours Civiques niveau 1);
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation de moins d'1 an à la date d'entrée en Positionnement ;
- présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation et/ou une attestation de pratique d'une durée de 140 heures liées à l'option ou bien la possession d'un Broyet Eddéral:
- · avoir un tuteur qualifié pour les périodes d'alternance en structure
- en complément, vous devrez impérativement fournir une "attestation de stagiaire en formation" délivrée à partir du site EAPS : https://eaps.sports.gouv.fr



Durée:

211 heures en centre



<u>Positionnement</u>:

28/11/2020



Lieu de la formation :

CREPS d'Aix-en-Provence (13)



Effectifs max:

20 stagiaires



<u>Date limite</u> <u>d'inscription</u>:

31/10/2020



Tarifs et Financement:

Frais d'inscription	20,00 €	
Licence Animateur EPGV	41,50 €	
Frais Pédagogiques	15,00 € / heure ⁽¹⁾	
Aide COREG à la Formation	OUI ⁽²⁾	
Aide CODEP à la Formation	OUI (2)	
Réservations Groupées	OUI	

⁽¹⁾ soit 3 090,00 € pour une formation complète sans allégement (après positionnement)

⁽²⁾ Sous certaines conditions



Restauration et hébergement :

Externe	OUI
Demi-Pension (déjeuner midi)	12,00 €
Hébergement	NON



N.C N.C

(3) statistiques de la dernière promotion

Accessibilité:

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Objectifs:

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'animation des activités physiques de loisir sportif, à travers trois UC (Unités Capitalisables) :

- UC1 : être capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action
- UC2 : être capable de préparer, d'animer et d'encadrer une action d'animation
- UC3 : être capable de mobiliser les connaissances et maitriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité

Option: Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE)

- Techniques cardio
- · Renforcement musculaire
- Techniques douces
- · Activités d'expression

Contenus pédagogiques :

Participation à la vie de la structure :

- · accueillir les publics
- participer au fonctionnement de la structure
- prendre en compte la structure dans son environnement local

Conception d'un projet d'animation :

- prendre en compte le projet de la structure
- prendre en compte les caractéristiques des publics et de l'environnement
- · prendre en compte les obligations légales et les règles de sécurité
- · maitriser les gestes et techniques nécessaires à la conduite de l'activité

Réalisation d'un projet d'animation :

- réaliser une action d'animation
- · maitriser les outils et techniques de l'activité
- · assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

Moyens techniques et pédagogiques :

- formation centrée sur la pratique en lien avec les compétences métiers de l'animateur/animatrice sportif/ve.
- mise en situation d'animation progressive tout au long du processus de formation
- · animation de séances et de séquences pédagogiques avec feedbacks
- évaluation formative des compétences et des connaissances via des activités en présentiel (Etude de cas, travaux en sous groupes) et des Quiz
- · individualisation de l'accompagnement afin de répondre aux besoins et aux attentes des apprenants

Outils de formation :

- fiches enfant (3-6 ans)
- · carnet d'accompagnement et Carnet de bord de l'animation enfant
- · supports de cours

Directeur de formation, formateurs e/ou intervenants :

- Directeur de Formation FFEPGV : Karine LOISY
- $\bullet \ \, \text{Une \'equipe de Formateurs FFEPGV}: Friedel \ FABRE, Marie-Anne \ PARMENTIER, Maryline \ LEMOING$
- · Intervenants expert métiers

Modalités de validation :

- · feuilles de présence
- · fiche d'émargement
- · formulaires d'évaluation de la formation
- · évaluation formative :
 - quiz / Questionnaires
 - situations interactives (auto-évaluation)
 - mises en situation pédagogique (préparation et animation de séances et de séguences)

Modalités de certification :

- > Pour accéder à la certification :
- · avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini dans le Plan Individuel de Formation (PIF)
- > Modalités de certification :
- réalisation et soutenance d'un dossier
- préparation, réalisation d'une séance d'animation et entretien



Durée:

211 heures en centre



Positionnement:

28/11/2020



Lieu de la formation:

CREPS d'Aix-en-Provence (13)



Effectifs max:

20 stagiaires



<u>Date limite</u> <u>d'inscription</u>:

31/10/2020



Tarifs et Financement :

Frais d'inscription	20,00 €
Licence Animateur EPGV	41,50 €
Frais Pédagogiques	15,00 € / heure ⁽¹⁾
Aide COREG à la Formation	OUI ⁽²⁾
Aide CODEP à la Formation	OUI (2)
Réservations Groupées	ОИІ

⁽¹⁾ soit 3 090,00 € pour une formation complète sans allégement (après positionnement)

⁽²⁾ Sous certaines conditions



Restauration et hébergement :

Externe	OUI
Demi-Pension (déjeuner midi)	12,00 €
Hébergement	NON



N.C N.C

(3) statistiques de la dernière promotion

Diplôme remis:

• Diplôme professionnel délivré par la Branche Sport (Commision Paritaire Nationale Emploi Formation)



Points forts:

- diplôme professionnel associant les compétences pédagogiques et techniques de l'animation physique et sportive
- un environnement de travail sur l'ensemble du territoire français (métropole et DOM/TOM)
- une équipe pédagogique composée de formateurs certifiés nationalement ou experts dans les domaines pédagogiques
- · accompagnement par les tuteurs entreprise lors des phases d'alternance en milieu professionnel

Pour aller plus loin:

 nous vous conseillons de suivre, après cette formation, une spécialisation dans les filières fédérales de la FFEPGV ou une autre certification d'état (BPJEPS) ou de la branche professionnelle sport (CQP)

Déroulé de la formation :

5 heures de Positionnement (au choix)	105 heures de formation en centre	105 heures de formation LEADERFIT'	3 heures de certification en centre et structure	
oprope I o : i	Module 1 : du 07 au 09 janvier 2021	Pilates Matwork 1 : du 04 au 06 février et 20 mai	Certification UC 1 : mardi 15 juin 2021	
CREPS de Saint- Raphaël (83) : samedi 14 novembre 2020	Module 2 : 15 et 16 janvier	2021		
samedi 14 novembre 2020	2021	Pilates Femme Enceinte	Certification UC 2 / UC 3:	
	Module 3 : du 18 au 20 février 2021	<u>et Senior</u> : 12 et 13 mars 2021	du lundi 17 mai au vendredi 18 juin 2021	
	Module 4 : 19 et 20 mars 2021	<u>Yoga Fondamental</u> : du 01 au 03 avril et du 03 au 05 juin	50 heures d'alternance en structure	
CREPS d'Aix-en- Provence (13) : samedi 28 novembre 2020 Module 5 : du 15 au 17 avril 2021		2021		
		Pilates Ballon :	En structures associatives : du lundi 18 janvier	
	Module 6 : 23 et 24 avril 2021	21 et 22 mai 2021	au vendredi 11 juin 2021	

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e) :			
Docteur en :			
☐ Médecine Générale	☐ Médecine du Sport	Autre:	
Demeurant :			
certifie que, Mr / Mme / Melle :			
Né(e) le ://	à		
Demeurant :			
- Control of the cont			
ne présente aucune contre-indication à la pratique sportive, à l'encadrem	•		
sans restriction	☐ à l'exception de la (des)	discipline(s):	
fait à :	le	:/	/
	Signa	ature et cachet du Méc	lecin

Informations au Médecin signataire

L'article L 231-2 du Code du Sport prévoit que les Fédérations Sportives doivent veuiller à la santé de leurs licenciés. En application de cet aricle, la délivrance de ce certificat ne peut se faire qu'après un « examen médical » approfondi qui doit permettre le dépistage d'une ou plusieurs affections justifiant une contre-indication temporaire ou définitive à la pratique sportive.







ATTESTATION DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES

L'entrée en formation au Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif (CQP ALS) nécessite au préalable, la pratique d'une activité physique et sportive d'une durée minimale de 140 heures durant les 3 dernières années, dans une même famille d'actvités (AGEE, JSJO, ARPO).

Le Représentant de l'Association			
Nom:			
Prénom:			
représentant l'asscociation :			
en qualité de :			
atteste que, Mr / Mme / Melle :			
candidat(e) à la formation CQP ALS a réalisé les	activités m	entionnées ci-c	dessous :
Nature de la pratique (activité, cours)	Nomb	re d'heures	Période (début et fin)
Signature du représentant et cachet de l'association obligatoire		Signatu	ure du candidat

Important : Le candidat pourra présenter autant d'attestations pour justifier des 140 heures de pratique durant les 3 dernières années !

Coregepgypaca.fr

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TUTEUR

Dans le cadre de la formation au CQP ALS option AGEE, le stagiaire devra observer puis animer avec du public réel dans des structures associatives sportives.

Le tutorat consiste en l'accueil et l'intégration de ce stagiaire par un professionnel⁽¹⁾ diplômé de l'animation sportive. Le tuteur doit permettre au stagiaire d'acquérir les compétences professionnelles à l'animation, de l'accompagner dans l'analyse de sa pratique en structures associatives et favoriser les échanges avec l'équipe pédagogique.

Le Tuteu	<u>ır</u>				
Nom :					
Prénom					
Portable	9:		Email:		
Associa	tion ⁽²⁾ :				
Diplôme	21				
	BP JEPS AGFF ou équiv	valent 🔲	Diplôme STAPS	□В	revet Fédéral EPGV
	BP JEPS APT ou équiva	alent 🗌	CQP ALS AGEE	□ A	utre :
tout au	•				que j'anime en tant qu'
educate					
	es d'animation du tuteur	dans l'assoc	iation (activité, cours)	Public
	es d'animation du tuteur	dans l'assoc	iation (activité, cours)	Public
	es d'animation du tuteur	dans l'assoc	iation (activité, cours)	Public
	es d'animation du tuteur	dans l'assoc	iation (activité, cours)	Public
	es d'animation du tuteur	dans l'assoc	iation (activité, cours)	Public
	es d'animation du tuteur	dans l'assoc	iation (activité, cours)	Public
	es d'animation du tuteur	dans l'assoc	iation (activité, cours)	Public
	es d'animation du tuteur	dans l'assoc	iation (activité, cours)	Public

(1): Le tuteur devra avoir minimum 2 ans d'expérience dans l'animation sportive et au moins 2 types de public dans ses associations (enfant, adulte, senior...)

(2): Le tuteur devra remplir et faire signer chaque association dans lesquelles il est amené à accueillir le stagiaire durant sa formation





RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CANDIDAT

Nom du candidat :				
Nom de naissance :				
Prénom :				
Adresse:				
Code Postal : Ville :				
Date de naissance : Lie	eu de naissance :			
Portable: Er	mail:			
Association:				
Profession:				
Choix du lieu de Positionnement				
☐ CREPS de Boulouris - Saint-Raphaël (83	3) - samedi 14 novembre 2020			
CREPS d'Aix-en-Provence (13) - samedi	28 novembre 2020			
_				
Financement de la formation				
☐ Financement personnel ☐ F	inancement de l'employeur :			
	μ.,			
Pièces admnistratives à joindre avec la fiche d'i	nscription			
 Certificat Médical de moins de 3 mois (A 	nnexe 1)			
 Attestation(s) de Pratique d'Activités Phy 	rsiques (Annexe 2)			
Fiche(s) Tutorat (Annexe 3)				
 Copie du PSC 1 (Premiers Secours Civique 	ues Niveau 1)			
 Copie de la Carte Nationale d'Identité 				
 Chèque de 75,00 € correspondant aux fra 	ais de Positionnement (5 heures x 15,00 €)			
Signature de l'employeur	Signature du candidat			

Le demandeur déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations de formation énoncées sur notre site Internet : coregepgypaca.fr Les informations recueillies dans cette fiche d'inscription feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé au Comité Régional EPGV PACA sauf avis contraire de votre part.



Date limite d'inscription:



Dossier à retourner :

COREG EPGV PACA - Micropolis - Belle Aureille - Bât Isatis - 05000 GAP

coregepgvpaca.fr